

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 41 (1944)  
**Heft:** 5

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE****† Jules ECHENARD**

Encore un des membres les plus dévoués de la Section du Chamossaire s'en est allé.

Il laissera à ceux qui l'ont connu le signe de la persévérance. Depuis plus de vingt ans, il s'intéressa à la culture des abeilles. Ses débuts en apiculture ne furent pas très heureux. A maintes reprises, il dut recommencer après avoir tout perdu. Il persista. Enfin, fort de ses expériences personnelles, il avait gagné la bataille et était devenu l'heureux propriétaire de 25 ruches qu'il soignait avec amour et intelligence.

C'est au moment qu'il aurait enfin pu profiter de sa petite exploitation que, subitement, il fut enlevé à sa famille. Que celle-ci, sa jeune veuve en particulier, soit assurée de notre sympathie émue.

*Le Comité.*

**† Félicien MAGNIN**

La Section des Montagnes neuchâteloises a le pénible devoir de faire part du décès de leur cher collègue Félicien Magnin, enlevé après une courte maladie à l'âge de 79 ans ; apiculteur expéri-

menté, inspecteur de ruchers durant de nombreuses années, il est resté un membre dévoué à sa section, toujours présent aux assemblées et réunions. Nous conserverons le meilleur souvenir de ce bon collègue au caractère particulièrement gai et vif, l'année dernière il a eu le bonheur de recevoir le gobelet de la Romande après trente-cinq ans de sociétariat.

Nous présentons à sa veuve et à ses enfants nos sincères condoléances. R.

---

### Avis

*Table des matières du Bulletin dès 1904.* — Nous étudions cette question. Il nous est indispensable de connaître approximativement le nombre de nos membres qui s'intéresseraient à cette publication. Nous dirons dans notre prochain numéro le prix approximatif, mais nous recevons dès maintenant les inscriptions, sans engagement de part et d'autre. Ce serait sans doute très utile pour des recherches personnelles, mais si le coût est trop élevé, nous ne saurions charger la caisse de la Romande de cette grosse dépense. Il reste loisible à chacun de faire ce travail pour soi-même, selon ses propres besoins qui ne sont pas tous les mêmes.

*Schumacher.*

*Couleurs des ruches.* — Nous publierons dans le prochain numéro une planche en couleurs, avec les détails nécessaires. Il ne nous a pas été possible d'arriver pour le présent numéro, cette question étant plus difficile et plus coûteuse qu'il ne paraît.

*Schumacher.*

« *Conduite du rucher* », de Bertrand. — Nous étudions aussi la réédition et surtout la révision de ce volume si populaire. C'est un gros travail qui ne sera guère réalisable cette année, mais en 1945 seulement. Cependant, nous recevons dès maintenant des suggestions (nous en avons déjà reçu à la suite de notre précédent avis), sans pouvoir garantir à toutes leur réalisation. Pour éviter des suggestions à... double, voici en gros notre programme : La partie anatomie, maladies des abeilles, est confiée à M. le Dr Morgenthaler qui a bien voulu nous assurer sa précieuse collaboration. En ce qui concerne la partie flore mellifère, botanique, c'est M. le prof. Baudin que nous chargerons de ce soin. Les illustrations, clichés seront nouveaux, sauf les documents en quelque sorte historiques. Pour la partie pratique, nous maintiendrons le style et les indications de Bertrand lui-même. Le chapitre élevage des reines sera complètement renouvelé et modernisé, etc., etc. *Schumacher.*

### Essaims

L'année dernière la Romande s'était mise à la disposition des apiculteurs pour la vente et l'achat d'essaims. Elle faisait l'office de boîte aux lettres et met-

tait en rapport acheteurs et vendeurs. Pour ses frais elle demandait aux acheteurs la somme de fr. 1.— pour chaque inscription d'un essaim. Elle reçut environ 130 demandes et seulement 5 offres. Nous pensions que cet essai était concluant et nous n'avions pas l'intention de recommencer.

De nombreuses demandes nous sont déjà parvenues cette année. Nous nous mettons de nouveau à la disposition des apiculteurs.

Ceux qui désirent figurer sur la liste des acheteurs éventuels d'essaims doivent nous faire parvenir la somme de fr. 1.— par essaim demandé. Au fur et à mesure des demandes payées, les noms des demandeurs seront inscrits sur une liste et les offres seront faites d'après l'ordre des demandes. Même s'il n'était pas possible de livrer les essaims demandés, la somme payée reste acquise pour les frais. Nous conseillons les mêmes prix que l'année dernière.

Adresser les demandes au soussigné et les sommes sur le compte IV 1544, Société romande d'apiculture, Office du miel.

*Charles Thiébaud*, Corcelles (Ntel).

### Concours d'élevage de reines 1944

Pour tous renseignements s'adresser au soussigné. Le même règlement que ces dernières années reste en vigueur.

Corcelles (Ntel), le 24 avril 1944.

*Ch. Thiébaud.*

### Rapport présidentiel

(Suite)

En parcourant les rapports des présidents, nous avons constaté au contraire que les apiculteurs romands ont magnifiquement réagi en face des circonstances si peu rassurantes de l'heure actuelle. La preuve en est qu'au lieu de diminuer l'effectif des membres a augmenté un peu partout. Je tiens à relever ici le nom des sections qui, par un travail persévérant, ont obtenu un résultat particulièrement réjouissant. Ainsi en 1943, la Genevoise a augmenté son effectif de 100 membres environ, les Alpes de 50, Erguel-Prévôté de 40, Grandson de 35, Lausanne, Gruyère et Glâne de 30, La Côte neuchâteloise de 25, Ajoie, Franches-Montagnes et Chasseral de 20. Et voici quelle est l'augmentation de l'effectif par canton :

	Au 1er janvier 1943	Au 1er janvier 1944	Au 21 février 1944
Vaud	1784 membres	1974 membres	2000 membres
Fribourg	986 »	1058 »	1080 »
Jura bernois	788 »	945 »	972 »
Neuchâtel	672 »	711 »	720 »
Genève	295 »	404 »	420 »
Valais	478 »	535 »	554 »
Au total	5003 membres	5627 membres	5746 membres

Il faut noter que pour les cantons de Fribourg, Valais et Jura bernois tous les apiculteurs de langue allemande font partie de la Société d'apiculture de la Suisse alémanique.

L'effectif de la Romande, qui était de 3500 en 1933, a augmenté de plus de 2000 en dix ans, pour atteindre le chiffre de 5746 membres au 21 février 1944 et 5800 à ce jour. Ce progrès

réjouissant doit continuer sa marche ascendante, car il y a encore trop d'apiculteurs qui vivent en marge de la Romande, profitant des avantages de nos organisations sans contribuer aux frais qu'elles coûtent à ses membres.

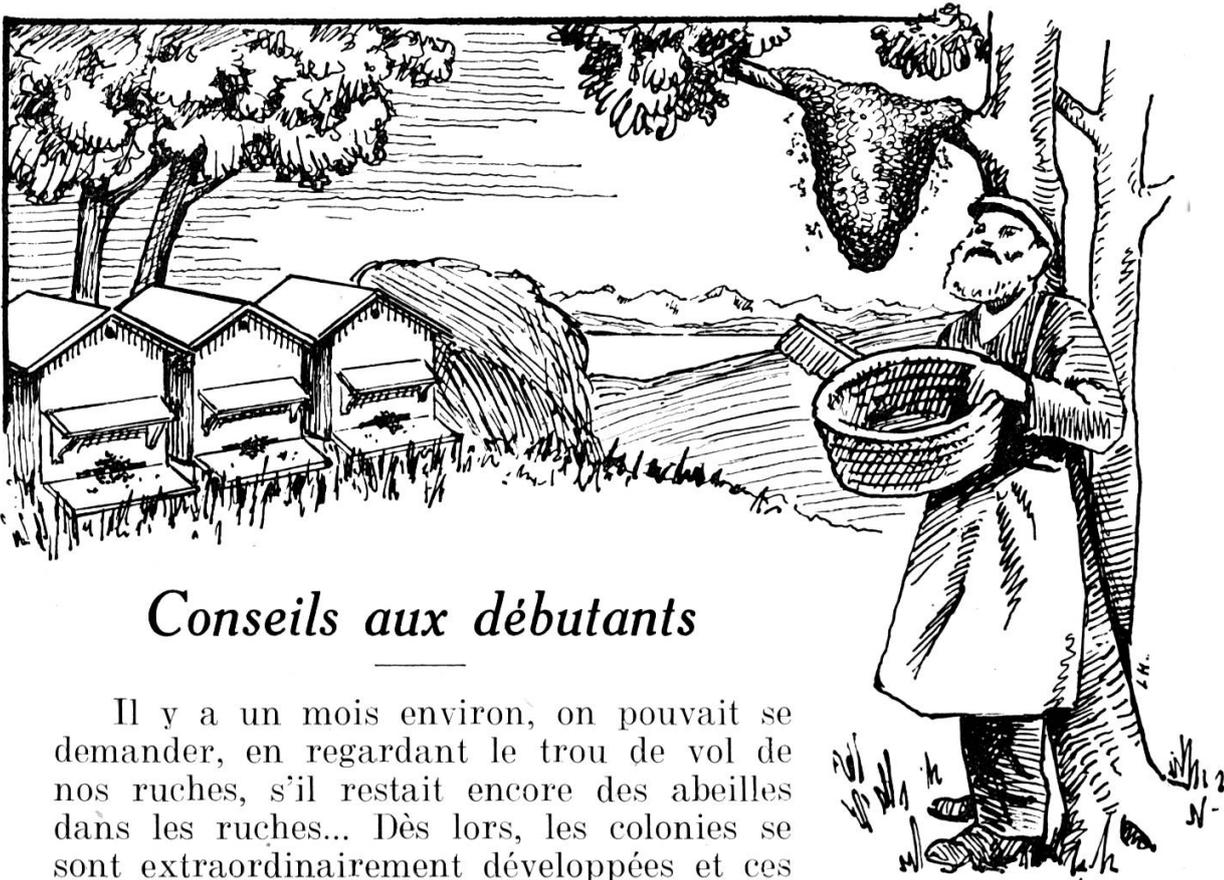
Je tiens à remercier très sincèrement tous ceux d'entre vous qui ont travaillé avec tant de zèle au recrutement de nouveaux membres. Que tous les dirigeants de nos sections fassent tout leur possible pour atteindre les apiculteurs qui ne font pas encore partie de la Romande. S'ils ne sont pas encore venus à nous, il faut aller à eux en les invitant à nos cours, conférences, à nos visites de ruchers. A ce sujet, je tiens à féliciter les sections qui ont organisé des groupes régionaux ayant à leur tête un ou deux moniteurs capables et surtout dévoués, chargés d'initier les débutants ou les routiniers dans les différentes opérations du rucher. Ces moniteurs, hommes de confiance, peuvent également rendre de grands services aux inspecteurs en leur signalant les cas suspects et en traitant les colonies malades selon les directives reçues. La Section des Alpes a particulièrement bien réalisé cette organisation de groupes régionaux.

A part deux ou trois exceptions, les présidents de sections nous ont fait parvenir leur rapport. Aussi avons-nous pu nous rendre compte du bon travail accompli un peu partout. Il y a malheureusement encore une section ou l'autre où l'on se contente d'une assemblée statutaire, pas de visite de ruchers, jamais de cours pour débutants, ni causeries ! Il est étonnant que ces groupements soient encore debout ; mais à ce taux-là, ils ne peuvent que périr et disparaître un beau jour, uniquement à cause du manque d'énergie et d'initiative de la part de leurs dirigeants. Messieurs les présidents, on vous a fait confiance en vous appelant à la tête de tel ou tel groupement ; montrez-vous dignes de cette confiance en contribuant à la prospérité de votre section.

Messieurs les délégués, vous avez lu les rapports officiels, parus dans le *Bulletin*, concernant le contrôle du miel, les annonces, les assurances, les concours de ruchers et d'élevage de reines, les pesées de ruches, les cours subsidiés par la Caisse centrale. Pour ne pas allonger mon rapport, je me dispense donc d'entrer dans des détails concernant l'activité de ces différents organes de la Romande. J'estime cependant que je manquerais gravement à mon devoir si je ne soulignais pas ici la grande activité et le dévouement dont ont fait preuve mes collègues du Comité central dans l'exercice de leurs diverses fonctions. Il est vrai que le travail est rendu facile dans un comité où règne la plus parfaite entente. Je remercie également les dirigeants des sections qui ont facilité la tâche du Comité central à l'occasion des concours, des cours ou de toute autre manifestation officielle.

(*A suivre.*)

*L. Gapany.*



## Conseils aux débutants

Il y a un mois environ, on pouvait se demander, en regardant le trou de vol de nos ruches, s'il restait encore des abeilles dans les ruches... Dès lors, les colonies se sont extraordinairement développées et ces derniers jours on pouvait constater que huit rayons, neuf même, étaient occupés, avec quatre, cinq, six rayons de couvain bien compact, en très bonne santé, que les provisions étaient bonnes, etc., etc. Donc, il y a de bonnes apparences, mais... n'anticipons pas, car l'apiculteur qui a de nombreuses expériences se dit : Je dirai que j'ai du miel... quand je le tiendrai dans mes bidons. En effet, voici trois jours que le temps ne sait pas ce qu'il veut. Le baromètre était descendu très bas et pas de pluie, ce qui aurait fait du bien partout à la terre desséchée. Le baromètre est remonté et il n'y a eu, du moins ici, que quelques rares gouttes qui arrivaient sèches sur le sol. Le temps reste couvert et frais depuis trois jours, alors que les cerisiers sont déjà de merveilleux bouquets immaculés, sans que nos abeilles puissent y aller humer le précieux nectar. L'apiculteur taquine le baromètre, scrute le ciel, observe le vent, les nuages, constate que le thermomètre s'oublie dans les bas-fonds et se demande ce que cela va donner. Et pourtant, un de nos correspondants, très grand apiculteur, nous écrivait : « Je vous en donne ma parole, nous remplirons nos bidons cette année. » Nous ne demandons pas mieux que de le croire tous, n'est-ce pas ? mais attendons la fin.

Pour le moment, aux rares éclaircies, allons jouir des superbes rentrées de pollen, allons écouter le chant des abeilles sur les cerisiers et, de temps à autre, sans les trop déranger, ouvrons nos ruches pour y voir cette fiévreuse activité, tous ces soins des méticuleuses ménagères, mères de familles, si attentives, si empressées

auprès des milliers de berceaux. C'est un moment unique, c'est un spectacle sans pareil dont il faut savoir jouir, car ce n'est qu'à ce moment que cela nous est donné.

Lorsque vos colonies « blanchiront » le dessus des rayons, il faudra mettre les hausses, opération que l'on fait avec plaisir tout en regrettant de devoir déjà la faire, puisqu'elle nous empêchera de revoir facilement le nid à couvain. Faites cela par une bonne journée chaude où la récolte donne, autrement, gare au pillage. Ayez bien soin de calfeutrer, c'est à ce moment qu'il faut surtout tenir les ruches au chaud. Le temps se refroidit souvent très rapidement et il peut y avoir danger pour le couvain. Personnellement, nous prenons encore la précaution de mettre un plafond perforé de quatre ou cinq trous de 3 à 4 cm. de diamètre. Ces trous permettent un accès facile à la hausse, mais en cas de baisse de la température le plafond maintient la chaleur dans le nid à couvain. Plus tard, quand la hausse est bien occupée, on peut enlever ce plateau. Ce moyen permet aussi de gêner la reine tentée d'aller continuer sa ponte dans la hausse, ce qui donne sans doute une très grosse population plus tard, mais souvent trop tard, quand les sources de nectar sont épuisées. Alors il y a une énorme consommation et les hausses qui paraissaient pleines sont vidées de leur contenu.

Le temps des essaims va venir aussi. L'apiculture devient compliquée avec les restrictions, ordonnances qui sont imposées par la guerre. On ne peut augmenter que dans une proportion très restreinte et le sucre manque pour faire bâtir à ces essaims les beaux rayons que l'on faisait construire avant nos tristes temps. Que faire alors s'il vous vient trois, quatre essaims ou davantage ? Il y a dans nos manuels d'apiculture d'innombrables moyens de les utiliser, même de les empêcher... Il y a des ruches, des trucs, des systèmes, tous merveilleux en théorie. Mais... car il y a des mais, nombreux aussi, ou bien ils sont terriblement compliqués, demandent une surveillance continue, des préparatifs minutieux, etc., etc. En somme, selon nos pauvres connaissances, il n'y a encore rien de précis, de clair, de sûr, de simple, pour empêcher l'essaimage. Il faut s'en accommoder et tirer le meilleur parti de cet instinct insurmontable et encore bien mystérieux qui pousse l'abeille à aller constituer une nouvelle famille, même dans les circonstances les plus précaires, puisqu'il y a des essaims qui partent par famine. Alors que faire ? Je ne vais pas vous donner un nouveau système ni une nouvelle recette, mais simplement vous dire : Rendez l'essaim à la souche, après en avoir supprimé la vieille reine. Oh, je sais bien que cela ne fait que renvoyer la difficulté de quelques jours, sept si tout se passe normalement. Mais c'est une chance à courir, car il se peut fort bien que cela suffise à empêcher un deuxième essaimage. Dans les circonstances actuelles, c'est déjà quel-

que chose que de n'avoir pas à nourrir un nouvel essaim et si ce primaire ne ressort pas, la colonie est alors capable de vous fournir une magnifique récolte, la ponte étant arrêtée et toutes les butineuses pouvant aller recueillir le nectar. Comment procéder ? Vous prenez une tôle perforée qui recouvre le nid à couvain de la souche. Vous posez dessus une hausse vide dans laquelle vous versez l'essaim et vous n'avez plus qu'à attendre que la reine vieille reste seule au-dessus de la tôle, cherchant vainement à rejoindre ses sujettes. Je m'arrête, car je devine toutes les objections que les praticiens vont me faire. Relisez encore votre « Conduite » et vous trouverez d'autres indications et moyens de vous tirer d'affaire. N'oublions pas cette fameuse interdiction d'augmentation de colonies au delà d'un certain nombre, car lorsqu'il s'agira de se procurer le sucre d'automne, vous ne pourrez pas prétendre à tant et tant de kilos, si vous avez dépassé ces normes fixées. Nous sommes encore en temps de guerre, il faut s'y accommoder, ce qui change bien les conditions de notre travail.

Je vous recommande encore de jouir le plus possible des journées de fin avril et de mai auprès de vos abeilles, c'est un trésor gratuit qui nous est offert, dans notre heureux pays épargné jusqu'ici. Bidons pleins à tous.

St-Sulpice, 21 avril.

*Schumacher.*

P.-S. — Un correspondant nous signale au dernier moment que sa ruche la plus forte est celle que le vent a renversée les premiers jours de février par + 2 degrés. Les abeilles ont été à découvert pendant toute une demi-journée.

### **Responsabilité civile**

C'est le 31 janvier 1911 que fut signé le premier contrat d'assurance de la responsabilité civile entre le Comité de la Romande et la Winterthur. Le président était M. Gubler, c'est pourquoi le contrat a été conclu avec l'Agence générale de Neuchâtel.

La Winterthur garantissait les membres de la Société d'apiculture contre la responsabilité civile découlant des lois jusqu'à concurrence de fr. 50,000.— en cas de mort d'une seule personne et de fr. 150,000.— en cas de mort de plusieurs personnes. Les dommages matériels étaient couverts jusqu'à concurrence de fr. 10,000.—.

La Romande s'engageait à payer une prime annuelle de fr. 0.20 par membre. Ce premier contrat n'a subi que des changements peu importants depuis trente ans. Actuellement encore, les prestations de la Winterthur n'ont pas varié, mais pour diverses raisons, la prime actuelle est de fr. 0.30 par membre.

La Winterthur a toujours payé sans aucune retenue les sommes fixées par le contrat. Malheureusement, vu le renchérissement de toutes choses, de la main-d'œuvre en particulier, il n'est plus

possible à la Société d'assurance de continuer à maintenir le contrat sur les mêmes bases. C'est pourquoi de nouveaux arrangements ont dû être pris. La Winterthur aurait été d'accord de continuer l'assurance aux mêmes conditions, mais avec une augmentation de la prime actuelle qui eût été portée à fr. 0.45. Après examen de la question avec le Comité, elle consent à ne pas augmenter la prime, à condition de retenir fr. 20.— sur l'indemnité due pour chaque sinistre, aussi bien pour les lésions corporelles que pour les dégâts matériels.

Votre Comité a accepté ces conditions et il espère que vous les accepterez aussi sans trop récriminer. Elles sont entrées en vigueur le 1er janvier 1944.

Dorénavant, nos membres devront supporter les 20 premiers francs pour chaque sinistre. Lors d'accidents bénins, ne paraissant pas devoir entraîner un montant supérieur à fr. 20.—, ils feront donc bien de s'arranger directement avec les sinistrés. Par contre, la Winterthur reste responsable pour les gros risques, ce qui est l'essentiel.

*J. Magnenat.*

### **Le sel dans le sirop**

(*Réd.*) M. Horrisberger, Genève, nous communique un article paru dans le *Journal avicole romand* dans lequel on relate les résultats des autopsies faites sur divers volatiles. Ces oiseaux (dont des cigognes) auraient péri pour avoir absorbé des aliments salés.

Plusieurs fois déjà, nous avons dit dans nos « Conseils » : Pas de chimie dans la confection du sirop. Le Dr Morgenthaler a eu bien des occasions déjà d'attribuer la mort de certaines colonies auxquelles on avait distribué du sirop salé. Faisons disparaître cette tradition funeste et ne donnons à nos abeilles que du sirop fait avec le meilleur sucre, sans adjonction aucune. Cela vaudra infiniment mieux.

### **Oeufs en conserve**

(*Souvenir de l'automne 1942*)

M. le Dr Morgenthaler m'a invité à faire paraître dans le *Bulletin* les lignes suivantes :

La température estivale de l'automne 1942 était encore si chaude qu'une recrudescence de sève s'est produite. Bon nombre de plantes ont fleuri, en particulier les pâquerettes et le petit trèfle de pâturage dans les prés.

Une miellée s'étant produite a provoqué à nouveau la ponte de la reine dans presque toutes les ruches.

D'un jour à l'autre, la température a subitement baissé, la neige s'est mise à tomber et est restée environ un mois. Le thermomètre était au-dessous de zéro.

Les abeilles ne pouvant ou ne voulant pas continuer l'élevage

ont tout simplement operculé ces œufs. Il n'y avait que des œufs d'un, deux et trois jours sans gelée de nourrissage. Ces œufs n'étaient pas operculés comme l'auraient été des larves au neuvième jour, mais simplement bouchés comme si elles avaient voulu les conserver. Ils sont restés ainsi jusqu'au printemps. Les colonies fortes les ont débarrassés, mais les faibles les ont conservés faute de personnel pour faire ce travail de voirie.

Un de mes collègues apiculteurs, possédant six colonies dont deux très faibles qui n'avaient pu faire le nettoyage, vint m'annoncer que deux de ses colonies possédaient encore du couvain operculé de l'année précédente. A la visite de ces ruches, ayant désoperculé les deux rayons (chacun par ruche), je ne constatai rien d'autre que des œufs d'un, deux et trois jours.

D'autres apiculteurs ont-ils observé ce phénomène ?

*J. Willat.*

N. B. — Les apiculteurs que cela pourrait intéresser concernant le noséma peuvent revoir le *Bulletin* de février 1934, pages 49 et 50, l'article intitulé « L'ail contre le noséma ».

### **La ruche Burki-Jecker**

Puisque vous désirez que les apiculteurs vous fassent part de leurs expériences, en voici une des miennes :

A mon arrivée ici, les apiculteurs de la région m'affirmaient que la D.-B. ne vaut rien pour nos montagnes (800 m.) et que seule la Burki-Jecker y est rentable. Pour me convaincre, j'ai voulu essayer simultanément les deux dans mon rucher et maintenant, quand on me demande lequel des deux systèmes est le plus rentable, je dois avouer que, après douze ans d'expérience, je n'ai pas encore pu voir de différence.

J'ai cependant remarqué que, dans nos régions, la D.-B. à huit ou neuf cadres nous donne plus de miel que celle à douze cadres. En tous cas, je me souviens très bien qu'une année à récolte médiocre, une petite ruche sur sept cadres m'a donné la même quantité de miel que sa voisine dont les douze cadres et la hausse suffisaient à peine à loger toute la population. Je me contente de signaler le fait.

Mais la D.-B. est certainement plus commode pour les visites. Afin d'obvier à l'inconvénient de la Burki-Jecker dont on ne peut voir le dernier cadre sans tirer dehors tous les autres, je l'ai modifiée de manière à pouvoir la visiter par le haut, comme la Dadant, tout en lui conservant les mêmes mesures pour le corps de ruche et pour les cadres.

Voici comment je m'y prends : Je supprime la porte arrière et j'ouvre par en haut. Je construis le corps de ruche assez haut pour qu'il puisse contenir le nid à couvain et une hausse.

*En bas*, à l'intérieur de la ruche, de chaque côté, je fixe solidement un tasseau de 12 mm. d'épaisseur sur 20 mm. de largeur et je fais reposer les cadres sur ces tasseaux. Pour les maintenir séparés l'un de l'autre, dans le bas, je fixe des agrafes-équerres au-dessus de ces tasseaux, un peu comme pour la Dadant et je supprime les pointes d'écartement du bas des cadres, pointes qui risqueraient de déchirer les rayons lors des visites ; mais je munis les côtés des cadres de clous à double tête, afin qu'ils restent toujours à égale distance des parois et afin de ne pas écraser les abeilles quand on soulève les cadres ou qu'on les remet en place. Enfin, pour ne pas écraser les abeilles sous le cadre quand on le met en place, un simple clou de soulier, placé sur les tasseaux entre les agrafes-équerres, fait parfaitement l'affaire.

*En haut*, mes Burki-Jecker sont découvertes comme la Dadant, mais je ne mets aucune liste en haut pour soutenir les cadres, ceux-ci reposant sur les tasseaux d'en bas ; par contre, je laisse aux cadres Burki les pointes d'écartement qu'ils ont en haut. Le tout est recouvert de planchettes et de coussins, comme la D.-B.

Ainsi combinée, la Burki-Jecker peut être visitée avec une extrême rapidité. Il suffit d'éloigner un peu la partition et, mes cadres reposant seulement sur les tasseaux du bas, sont par le fait même dégagés et l'on peut tirer dehors celui que l'on désire, le dernier aussi bien que le premier sans avoir à déranger les autres.

Pour faciliter le nettoyage de mes Burki, je les munis d'un double fond dont l'un, le supérieur, est mobile et peut glisser comme un tiroir, tout en fermant parfaitement.

J'ai combiné mes hausses de manière à ce qu'elles entrent dans le corps de ruche et que je puisse les placer et les tirer dehors en bloc, tous les cadres à la fois.

Autre affaire : A la page 46 du *Bulletin*, on demande le moyen de traiter, pour la pipe, le tabac cultivé dans nos jardins.

Je me sers du mien depuis plusieurs années sans le faire traiter, mais en le mélangeant à un tabac un peu fort que l'on trouve dans le commerce, pour moi, c'est le Virginia qui me plaît le plus pour ce mélange.

*E. Picard.*

### **Construction d'un rucher-pavillon**

Bien que je sois un tout jeune en apiculture, je crois pouvoir répondre à deux questions.

1. Construction d'un rucher en béton à 1300 m. d'altitude. — Pour ma part, je ne le construirais que si le fond m'appartenait ou si, vraiment, l'endroit était extrêmement favorable.

Quoique je sois dans la construction, je caresse l'espoir d'en construire un ou même deux en parois démontables, sur bases ciment percées d'un trou au centre, afin de pouvoir ancrer le rucher solidement, à cause des coups de joran. Si l'envie me prend

de déménager, eh bien, je démonte mes panneaux, déplace mes bases, les replace à l'endroit choisi, etc.

Un autre désavantage des murs de béton est qu'ils sont conducteurs, donc froids en hiver et chauds en été ; mais le grand avantage en est l'imperméabilité, l'absence de pourriture et d'entretien pour de longues années, si les travaux ont été bien exécutés. Pour ma part, je le doublerais à l'intérieur de lambris, panneaux en carton, panneaux Xylotin ou autre genre qui se trouvent dans le commerce, et fixés sur lambourdes, elles-mêmes scellées au mur, ce qui donne un vide isolant qui peut être lui-même rempli de sciure de liège ou autre isolant, de même que le plafond. On peut varier le tout à l'infini, suivant les moyens financiers dont on peut disposer.

Question 3. — Martinets dévoreurs d'abeilles.

Ayant déposé un petit nucléus, objet de toute ma sollicitude, sur un toit de tôle ondulée, à 3 m. du sol, quel ne fut pas mon étonnement en remarquant un oiseau de la taille d'un moineau, la gorge brune-feu et le reste du plumage brun terreux, qui passait et repassait sans se lasser à 20, 30, 40 cm. de la ruche, d'arrière en avant, mais jamais en sens inverse et qui, à chaque voyage, cherchait à happer les abeilles prenant leur vol ou qui « foutimassaient » devant le trou de vol. Quel fut le remède, afin de protéger mes ouvrières et intimider l'oiseau, sans le détruire, afin de respecter dame nature ? Il fut d'une extrême simplicité : je me tins sous la ruche avec une perche, et à chaque voyage de l'oiseau, je faisais mine de l'atteindre avec la perche. Ce dernier, constatant le danger, fit front pendant quelques voyages, mais, s'apercevant que le danger croissait, vu que je devenais expérimenté, il abandonna le combat, ce dont je ne fus pas peu fier.

*Etienne Moriggia.*

### **Construction d'un pavillon**

S'il veut atteindre le but qu'il se propose, le constructeur (propriétaire) doit éliminer le plus possible la maçonnerie ; elle ne doit être utilisée que pour les bases, qui devront supporter tout l'édifice que l'apiculteur se propose d'édifier en proportion du volume désiré.

Toutes les parois, le parterre, la charpente seront en bois de sapin (épicéa), le plafond, qu'il épouse le chevonnage ou qu'il soit horizontal, sera boisé en volige (feuilles à baguettes mouche-tées) ; ce genre de plafond est du plus bel effet, chaud et de longue durée.

Les quatre parois seront en planches de sapin crêtées, de 25 à 28 ou 30 mm. d'épaisseur, de bonne qualité et très sèches.

La paroi antérieure sera ajourée autant que possible par des

fenêtres pivotantes. Les corps de ruches devront être construites de telle façon que le plateau pourra, par un dispositif adéquat, être retiré du ou des corps de ruches de l'arrière, ce qui facilitera les nettoyages en toute saison, sans pour autant déranger la colonie.

Ce qui précède ne résout pas la question posée, soit construction en béton armé sur trois faces et dallage sur le sol d'un pavillon.

Ce n'est un secret pour personne que les maisons construites en maçonnerie, si elles ne sont pas chauffées de l'intérieur par les moyens usuels, offrent durant tout l'hiver les qualités d'un excellent frigidaire. Il en sera de même d'un pavillon construit en maçonnerie qui, lorsque celle-ci sera refroidie, ne se réchauffera pas avant fin avril ou mai. Ce froid intérieur persistant pendant plusieurs mois empêchera très souvent les abeilles d'apercevoir les redoux de la température et elles seront ainsi privées des sorties de propreté si nécessaires à un bon hivernage. *C. J.*

### **Où il y a de la gêne...**

Je ne peux résister au désir de vous faire part de la petite aventure qui vient de m'arriver. Voici donc de quoi il s'agit :

Lors de la visite de mes ruches, quel fut mon étonnement, en ouvrant l'une de celles-ci, de voir dans un bord un amas de débris de rayons, de petits bouts de papier et quelques brindilles de foin. Je lève le premier cadre et je constate que le rayon est rongé jusqu'à la moitié, je prends le deuxième, même surprise, le troisième et le quatrième ont également un trou de la grosseur d'un bel œuf — heureusement les dégâts s'arrêtent là. Je visite tous les rayons, il n'y a pas trace de teigne, laquelle, d'ailleurs, ne peut transporter des matériaux, et les souris ne peuvent absolument pas entrer dans mes ruches. Je me perdais en conjectures sur la cause de ce ravage lorsque, tout à coup, je vis... un lézard qui, en toute vitesse, alla se cacher dans l'un des tuyaux-supports des ruches. Vite, je bouche l'une des extrémités et par l'autre je donne quelques bons coups de soufflet et je bouche aussi. Le sacripant, après s'être goinfré de miel et probablement aussi d'abeilles (les rayons abîmés n'en contenant point), a rendu son âme et le compte de ses méfaits le jour de Vendredi-Saint. Heureusement, la colonie est encore forte, possède de beaux rayons de couvain et ne s'en ressentira pas, mais c'était le moment de s'en apercevoir. *Félix Jouvenat.*

### **Pesées du mois de mars 1944**

Delémont, altitude 415 m., diminution 2400 et 2300 gr. Bex 1, alt. 430 m., dim. 2700 gr. Baugy/Clarens, alt. 450 m., dim. 2450 gr. Berlincourt, alt. 505 m., dim. 2400 et 2600 gr. Vuarrengel, alt.

650 m., dim. 2205 gr. Chézard, alt. 768 m., dim. 1200 gr. L'Etivaz, alt. 1144 m., dim. 4350 gr.

Quelques stations de pesage, dont les balances ne se trouvent pas sous abri et qui ne pouvaient donner les pesées de chaque mois, me communiquent leurs diminutions en bloc pour trois et quatre mois de l'hiver. Ces renseignements peuvent intéresser les apiculteurs.

Vendlincourt, alt. 450 m., dim. du 1er octobre 1943 au 31 mars 1944, 8100 gr. Une colonie a succombé par la dysenterie. Chili/Monthey, alt. 450 m., dim. du 1er janvier au 31 mars, 4200 gr. Très bon hivernage. Chœx, alt. 620 m., dim. du 1er octobre au 31 mars, 8100 gr. Beaucoup de diarrhée. Colonies faibles. Chailly/Lausanne, alt. 685 m., dim. du 20 octobre au 18 février, 4500 gr. Château-d'Oex, alt. 968 m., dim. du 1er novembre au 31 mars, 4500 gr. Chaumont, alt. 1089 m., dim. du 1er novembre au 31 mars, 13,300 gr. Corcelles (Ntel), alt. 460 m., dim. pendant l'hiver, 4800 gr.

Delémont, le 18 avril 1944.

*Jos. Walther.*

### **Réponse à la question N° 5**

Je suis toujours surpris des quantités de recommandations sur le calfeutrage des ruches pour l'hiver. Il est absolument superflu lorsque l'on a affaire à forte ruche (8 cadres minimum) comme on devrait toujours en avoir pour l'hiver et inutile si le groupe d'abeilles est trop faible, tous les calfeutrages du monde n'y pourraient rien.

Voici comment je pratique : 1° Entrée complètement ouverte sur toute la largeur de la ruche, soit 47 cm. de largeur, ce qui est très important pour l'aération et l'évacuation, par les abeilles, des cadavres. 2° Les deux partitions. 3° Deux sacs pliés directement sur les planchettes, bouchon enlevé.

Voici vingt-cinq ans que j'ai des abeilles et je n'ai jamais eu aucune maladie ni décès. Mes ruches ont supporté les plus grands froids, —25 degrés sans neige de protection certaines années ou complètement enfouies sous la neige d'autres années, ce qui est bien mieux, neige que j'ai bien peur de toucher.

Altitude : 1100 m. Ruches D.-B. Entrées système Lienher ou Rithner, orientation dans tous les sens, légèrement abritées de bise par forêt.

*P. Clerc.*

### **Augmentation des récoltes**

*(Suite du numéro de février)*

c) *Pour les ruches séparées, exposées à la pluie, avoir deux ruches pour chaque colonie.*

Chaque printemps, après la visite du nid à couvain, quand celui-ci est déjà fortement développé, changer les abeilles de ru-

che et les transvaser dans une ruche sèche et désinfectée au cours de l'été précédent.

Ne faire le travail de transvasage que par un jour chaud.

Cette troisième recommandation que nous donnons sera plus facile à suivre pour les petits ruchers que pour les grands, car elle exige un double matériel en ruches.

Pouvoir changer annuellement la ruche de chaque colonie est toutefois indispensable si l'on désire suivre le conseil donné sous lettre *b*, de ne visiter la ruche au printemps qu'au moment où la colonie est déjà en plein développement.

Pendant les années où j'ai eu un maximum de 5 colonies pour lesquelles je disposais de 10 ruches, la moyenne de mes récoltes par colonie a été plus forte que lorsque j'ai occupé toutes les ruches, ce qui m'empêchait d'effectuer le transvasage annuel des abeilles dans une demeure propre et sèche.

d) *Ne plus faire d'essaim au premier printemps.*

Les abeilles qui naissent à cette époque ont été élevées avec un nourrissage provenant des provisions d'hiver, formées de miel souvent un peu durci, et de sirop de sucre qui ne contient pas tous les éléments nécessaires à la formation d'insectes vigoureux.

e) *Ne faire des essaims que pendant la grande miellée, ou quelques semaines après celle-ci.* L'époque variera suivant la contrée.

Dans le Jura, à mille mètres d'altitude, une bonne époque pour la création de nouveaux essaims est de la mi-juin à la mi-juillet.

A cette époque, la reine a déjà été nourrie pendant plusieurs semaines avec du miel frais, provenant de la floraison de l'année.

D'autre part, vers la fin du printemps et au début de l'été, les abeilles sont obligées de butiner dans des fleurs plus grandes qu'au premier printemps, et elles ne peuvent parfois atteindre le miel qu'avec peine, ou seulement si les corolles en contiennent à l'excès. Ce sont souvent des fleurs que les bourdons à longue trompe visitent plus facilement que les abeilles.

Le miel des fleurs, qui ne peut être atteint que par des insectes à trompe ou longue langue, influence les générations d'insectes à venir, car la plante qui a été fécondée par un insecte lui donne la faculté de transmettre à sa descendance un organe assez long pour atteindre le miel de cette espèce de fleur.

Ce sont les variétés de miel et de pollen, dont les abeilles se nourrissent, qui influencent la longueur de la langue des générations à venir.

La reine, nourrie en été par du miel butiné fraîchement sur

des fleurs à corolle profonde, aura temporairement la faculté de faire naître une génération d'abeilles et de nouvelles reines à langue assez longue pour butiner le miel de ces grandes fleurs.

Si l'on a parfois constaté que les abeilles italiennes avaient des langues plus longues que les abeilles noires germaniques, cela provient essentiellement du fait que les éleveurs d'abeilles noires ont trop souvent fait des essaims très tôt, au printemps, dans le but d'obtenir, éventuellement, une récolte de cet essaim la première année.

(A suivre.)

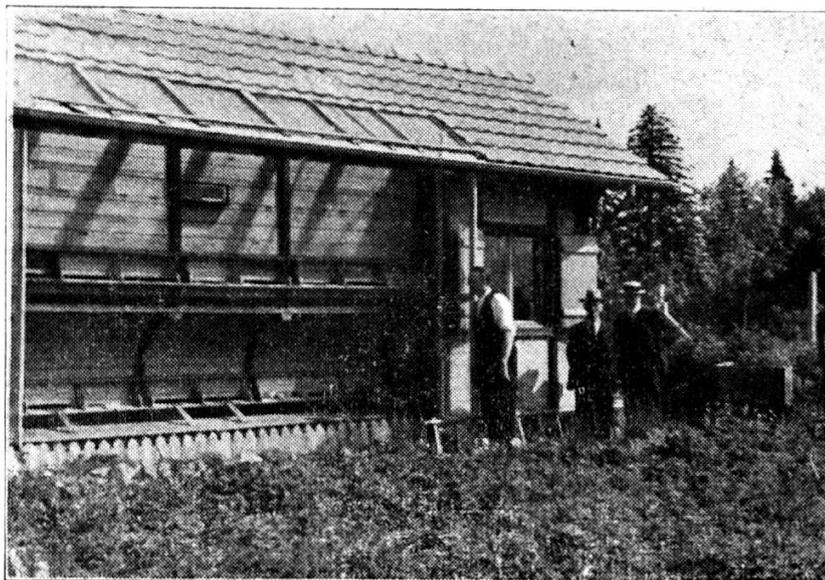
## CONCOURS DE RUCHERS

*organisé par la Société romande d'apiculture, en 1942.*

(Suite)

### 13. *Rucher de PRISI Robert, à Travers.*

Ce rucher, comprenant 19 D.-B., est composé d'un petit pavillon de douze colonies et d'un couvert en abritant sept. Placé dans la forêt, le tout est sombre où il est très difficile d'observer ponte et couvain et de trouver les reines qui ne sont pas marquées.



Rucher Jobin, Saignelégier.

Les populations, moyennes, ne demandaient pas que les cadres du corps de ruche fussent au complet. Lors des visites, la hausse complète, d'une seule fois, devrait être enlevée quand cela est nécessaire et non vidée cadre après cadre. Ruches et ruchées sont propres.

Les annotations devraient être faites pour plusieurs années dans le même cahier pour avoir rapidement sous les yeux l'historique du développement de la ruchée.

Une balance serait très utile dans ce rucher éloigné de l'habitation dont les pesées rendraient de grands services au propriétaire.

Un peu hésitant dans ses opérations, M. Prisi a été empêché par son service militaire de suivre son apier comme il l'aurait désiré et de procéder à l'élevage de reines ainsi qu'il était dans ses intentions.

Il est attribué :

Points : 5, 5, 6, 9, 4, 8, 9, 4, 9, 5, 5, 4, 8, 0. Total : 81.

Médaille d'argent et fr. 14.—

(A suivre.)

### **Société romande d'apiculture**

*Procès-verbal de la séance du bureau du Comité central  
tenue à Lausanne le 21 mars 1944.*

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. F. Schumacher, vice-président ; elle passe, à partir de 11 heures, sous celle de M. l'abbé L. Gapany, président.

Magenat se fait excuser pour cause de maladie.

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 4 mars 1944 est lu et adopté après une légère modification concernant les vétérans.

*Correspondance.* Deux lettres de M. Grandchamp. Une exprimant le regret que l'assurance responsabilité civile ait admis les vingt premiers francs à la charge du sinistré, ce qui peut désavantager ceux qui subissent des petites pertes. Il y a lieu de remarquer que ce principe est admis par la plupart des assurances responsabilité civile. D'autre part, pour ne pas augmenter le montant des primes et le contrat ayant déjà été signé, il n'est plus possible de revenir sur la décision prise à l'assemblée des délégués. La deuxième lettre concerne la révision de la « Conduite du rucher », de Bertrand et propose M. le professeur Baudin, de Lausanne, pour la partie scientifique.

Lettre de la librairie Payot, à Lausanne, informant que l'édition suisse de la « Conduite du rucher » est épuisée, il reste quelques centaines de volumes brochés de la maison Payot, Paris. Schumacher est chargé de s'entendre avec la librairie Payot, Lausanne et de poser un premier jalon pour moderniser l'ouvrage en question. Le fonds Bertrand pourra servir à cette occasion. Rapporterà à une prochaine séance de Comité.

Lettre de M. Delarze, à Sion, demandant que la Romande fasse faire l'analyse par un chimiste d'un échantillon de son miel. Le coût d'une analyse complète revient à environ fr. 40.— pour un cas d'intérêt tout personnel. M. Delarze peut faire effectuer cette analyse à ses frais par un chimiste de son choix ou par le chimiste cantonal valaisan.

Lettre de M. Girardin, à Neuchâtel, demandant une unification des feuilles gaufrées au dcm<sup>2</sup>. Schumacher enverra une circulaire aux fabricants pour qu'ils se mettent d'accord entre eux afin d'arriver à l'unification d'un type uniforme de cellules de grandeur normale.

Lettre de M. Gysiger, président de la Section Jura-Nord, demandant une conférence pour le 26 mars, ainsi qu'une indemnité pour un cours d'apiculture. Il sera accordé l'indemnité habituelle de conférencier sur le vu du rapport du cours.

Lettre de la Section Grandson-Pied-du-Jura remerciant pour les subsides accordés pour le cours de montage de 1943.

Lettre de la Section de Lausanne demandant que le *Bulletin* publie la gamme des couleurs qui plaisent le mieux aux abeilles, préconisées par M. le

Dr Morgenthaler, soit le bleu, le vert d'eau, le brun, rouge foncé, jaune. Les couleurs pour peindre le devant des ruches et la planche de vol ne doivent pas contenir de céruse. Schumacher demandera un devis à plusieurs maisons spécialisées et s'entendra avec notre imprimeur sur le mode le plus économique pour faire paraître dans notre publication le tableau des dites couleurs.

Lettre de la maison Broglé informant que le Sarol, produit contre le noséma, ne peut plus être fabriqué pour cause de manque des matières premières. L'exploitation en sera reprise une fois la guerre terminée.

*Divers.* Mayor et Thiébaud sont délégués à la célébration du cinquante-naire de la Section Val-de-Ruz. La coupe traditionnelle sera remise.

*Prix des ruches.* Le *Bulletin* d'avril publiera les prix qui se pratiquent actuellement pour l'achat de ruches peuplées, ceux-ci ont subi une légère augmentation sur l'année dernière. A Neuchâtel, il s'est vendu des ruches habitées, sans hausses bâties et sans planches de partitions, à fr. 220.— pièce. Ailleurs, des ruches complètes neuves ou à l'état de neuf, avec provisions, ont été payées fr. 240.— et 250.—.

*Radio.* La Fédération vaudoise a fait entendre à la radio un excellent et judicieux exposé invitant le public à ne pas cueillir les chatons de saules et de noisetiers. Le Comité central exprime à la Fédération vaudoise toute sa gratitude et la reconnaissance de tous les apiculteurs.

Lettre de M. Kennet, réfugié anglais, a reçu une vingtaine d'inscriptions en réponse à l'annonce faite dans le *Bulletin*. Il a dû décliner toutes les offres ayant trouvé une occupation à Genève dans une œuvre philanthropique.

*Assurances.* Le préposé aux assurances Magnenat étant gravement malade Schumacher est chargé provisoirement de le remplacer.

Séance levée à 16 h. 20.

Le secrétaire : *O. Niquille.*

## **NOUVELLES DES SECTIONS**

### **Société genevoise d'apiculture**

Réunion amicale, lundi 8 mai, à 20 h. 30 précises, au local, rue de Cornavin 4.

*Sujet* : Contrôle de l'essaimage.

### **Section des Alpes**

*Convocation.* — L'assemblée ordinaire de printemps, selon désir exprimé par les membres à la réunion d'Aigle, aura lieu à *Glion, le dimanche 7 mai 1944, à 14 heures, au Café de Jaman.*

*Ordre du jour* : 1. Admissions de nouveaux membres ; 2. Rapports du président et des délégués ; 3. Révision des statuts de la S. R. A. ; 4. Course d'été ; 5. Activité des groupes ; 6. Divers et propositions individuelles.

Nous pensons inutile de recommander à chacun la rencontre en question ; dans un site admirable, avec la nature toute parée, c'est une journée à réserver. Une visite aux ruchers de la localité est prévue en fin de séance.

Enfin, chers sociétaires, pensez aux apports sur le bureau ainsi qu'aux trop nombreuses fiches restées encore chez vous.

Du 11 avril 1944.

Pour le bureau : *A. Porchet*, secrétaire.

### **Côte Neuchâteloise**

C'est dimanche 14 mai, à 14 h. 30, à Cornaux, que nous tiendrons notre première séance pratique de l'année. Le joli village nous donnera l'occasion de visiter de beaux ruchers modernes. Comme toujours, des échanges fructueux d'expériences permettront à chacun de se perfectionner en science apicole. Un rapport sur le cours d'inspecteur de ruchers et la vie de la section sont prévus. Rendez-vous devant le collège.

*Le Comité.*

### **Béroche et environs**

Assemblée au rucher de M. André Roulier, aux Prises de Gorgier, dimanche 14 mai, à 14 h. Ordre du jour : Causerie, sujet d'actualité, par M. Th. Muller, jun. Cet avis tient lieu de convocation.

### **Société d'apiculture de Lausanne**

Réunion amicale le *dimanche* 7 mai, à Marin, pour la visite de l'installation du rucher de M. Monod. Rendez-vous à Marin, station avant le Chalet-à-Gobet, à 15 heures. Tram N° 21-22 à Lausanne, place du Tunnel, à 14 h. 18, à La Sallaz à 14 h. 27. En cas de mauvais temps, renvoi d'une semaine.

*Le Comité.*

### **Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture**

*Caisse d'entr'aide du noséma.* — Les membres de la caisse sont convoqués en assemblée générale statutaire le samedi 20 mai 1944 à Neuchâtel, à 20 heures, à l'Hôtel des Alpes (au restaurant).

*Le Comité.*

### **Société d'apiculture du Val-de-Ruz**

Assemblée à l'École d'agriculture à Cernier, le dimanche 14 mai prochain, à 14 heures.

*Ordre du jour* : 1. Verbal ; 2. Admission ; 3. Rapports des délégués de la Cantonale et de la Romande ; 4. Divers ; 5. Pratique.

Tous les sociétaires qui n'ont pas assisté au banquet du cinquantenaire sont priés de venir chercher le souvenir du jubilé chez le président.

*Le Comité.*

•

### *Une belle fête : Le jubilé de la Société d'apiculture du Val-de-Ruz*

Ce fut une manifestation particulièrement réussie que le cinquantenaire de la Société d'apiculture du Val-de-Ruz, qui se déroula le dimanche 26 mars dernier. Il faut dire que la modeste fête organisée à cette occasion avait été fort bien mise au point. Et la journée se déroula sans accroc.

Les membres de la société jubilaire et de nombreux invités se retrouvèrent le matin à l'École d'agriculture de Cernier. Le directeur fit les honneurs de la maison. Puis une collation appréciée fut servie et mit chacun dans le meilleur entrain qui soit.

C'est ensuite à Fontainemelon que se poursuivit la manifestation. Un banquet de quelque cent trente couverts fut servi au Cercle de l'Union. Au cours de celui-ci, on entendit plusieurs discours.

Le président du Comité de la Section d'apiculture du Val-de-Ruz, M. Ernest Nicole, remercia tout d'abord tous ceux qui avaient bien voulu assister à ce cinquantenaire et leur souhaita la bienvenue. Puis M. Zimmerli fit un historique des plus intéressants de l'activité de la section depuis sa fondation.

M. Mayor, délégué de la Romande, prit ensuite la parole, ainsi que MM. Arnold Vuille, de La Chaux-de-Fonds, représentant de la Cantonale, Béguin, délégué de la Côte neuchâteloise, Loup, parlant au nom de la Société du Val-de-Travers, Eugène Maire, des Montagnes neuchâteloises, et Muller, parlant au nom de la Section de la Béroche. Plusieurs coupes et channes magnifiques furent remises à la Société d'apiculture du Val-de-Ruz. Elles furent baptisées sur-le-champ, comme il se doit...

Le diplôme de membre d'honneur fut remis à MM. Ch. Valdsburger et Emile Tripet. Une mention spéciale pour ce vieil apiculteur de Chézard qui, malheureusement retenu par la maladie, ne put être de la fête. M. Tripet est bien connu de tous les amis des abeilles et son activité dans le domaine de l'apiculture, ses recherches, ses découvertes, méritent les plus vifs éloges. Chacun forme des vœux pour la santé de ce respectable sociétaire.

Disons encore qu'une « assiette du jubilé » fut offerte à tous les membres et délégués. C'est un souvenir qui perpétuera les heures agréables de cette journée. Celle-ci se termina tard dans l'après-midi et la plus chaude ambiance ne cessa de régner parmi les apiculteurs du Val-de-Ruz.

Que la section jubilaire nous permette à son tour de la féliciter pour son cinquantenaire et que son comité soit remercié du travail qu'il a fourni pour mettre cette jolie fête sur pied.

Un participant : *A. R.*

### Section d'Erguel-Prévôté

*Réunions de groupes* : Eschert, le 14 mai. Courtelary, le 21 mai. Tramelan, le 18 juin. Sonvilier, le 20 août. Court, le 3 septembre.

Prière de prendre bonne note de ces lieux et dates et de participer à ces réunions.

\*

La Section Erguel-Prévôté organise un cours complet d'apiculture, en cinq séances, dirigé par M. Etique, maître d'apiculture à l'Ecole d'agriculture, à Courtemelon. La première séance aura lieu le samedi 13 mai 1944, à Moutier, où des renseignements détaillés seront donnés. Rendez-vous à la gare à 14 heures. Se munir d'un voile. Prière aux intéressés de s'inscrire chez M. Edm. Étienne, caissier, à Tramelan, *jusqu'au samedi 6 mai 1944*, en versant en même temps une finance d'inscription de fr. 5.— au compte de chèques N° IVa 3093, Société d'apiculture, Tramelan. Le certificat de capacité exigé par l'autorité fédérale sera délivré à la fin du cours. *Le Comité.*

### Société d'apiculture du Jura-Nord

*Assemblée générale, le 26 mars 1944, à Courfaivre*

Comme de coutume, l'assemblée de la Section Jura-Nord a connu un beau succès. Une centaine de membres, d'amis et d'invités remplissaient la salle fort spacieuse du Cheval-Blanc lorsque, à 14 heures, le président ouvrit l'assemblée. M. Gisiger salua en termes cordiaux les personnes présentes, alors que son sourire épanoui trahissait une satisfaction présidentielle bien légitime.

Les tractanda se déroulèrent suivant le cérémonial habituel.

Les comptes 1943 furent acceptés après un rapport très favorable des vérificateurs. Notre secrétaire-caissier, M. Sterchi, est à féliciter pour sa ponctualité et son dévouement.

Puis le président, dans un bref rapport, retraça les faits saillants de l'année 1943 : effectif de la société, vente de sucre, état sanitaire, critiques, etc. Il souligna la grande vitalité de la société et, en conclusion de son exposé, promit aux sociétaires, avec quelque réserve cependant, que 1944 ferait oublier la misère de 1943. (Puisse-t-il dire vrai !)

Le Comité en charge est ensuite renouvelé pour une période de deux ans, ainsi que les vérificateurs des comptes.

Il est apporté une petite modification à l'article 9 des statuts. En effet, pour permettre d'indemniser modestement les inspecteurs de ruchers sans charger la caisse de la section, les nouveaux membres paieront en plus de la première cotisation une taxe unique d'entrée de 2 francs.

La parole est donnée à M. Stucker, inspecteur cantonal, qui fait une petite causerie sur les diverses maladies des abeilles, causerie rehaussée de quelques illustrations. Ce sujet revêtant toujours une grande actualité, ne manque pas de soulever une discussion nourrie à laquelle le président met fin en remerciant le conférencier.

Avant de lever l'assemblée, M. Gisiger annonce qu'il lui reste un devoir très agréable à remplir, c'est de remettre à deux vétérans de l'apiculture, qui ont trente-cinq ans de sociétariat, un témoignage de reconnaissance de la Romande pour leur fidélité et leur bon exemple. Et joignant le geste à la parole, il remet à MM. Tièche Joseph, instituteur, à Movelier, et Seidler Emile, instituteur, à Courfaivre, un gobelet et un diplôme. Cette petite cérémonie est ponctuée d'applaudissements qui redoublent après que les deux vétérans eussent exprimé leurs remerciements avec humour, mais non sans quelque émotion bien compréhensible.

Le silence revenu, le président rappelle qu'il est organisé un cours d'apiculture pour débutants. Ce cours, comprenant cinq séances, sera donné par M. Etique, maître d'apiculture, à Courtemelon.

Sur les souhaits présidentiels de bon retour, l'assemblée est levée à 17 heures.

G.

## NOUVELLES DES RUCHERS

*A. Vuille. — La Chaux-de-Fonds, le 15 avril 1944.*

Enfin la neige a disparu de nos campagnes, nous n'en pleurons pas. Voici huit jours que nos butineuses s'en donnent à cœur joie sur les crocus et chez nous il y en a des champs, c'est blanc et violet, c'est merveilleux. J'ai jeté un coup d'œil aujourd'hui dans quelques ruches pour les provisions et ai été très heureux de voir un peu de miel frais qui doit provenir des crocus qui, cette année, donnent, je pense, un peu de nectar en plus du pollen. Par suite du mauvais temps de mars, les colonies ont du retard, mais j'espère quand même qu'elles se rattraperont et pourront utiliser les fleurs que la nature va produire à grands pas.

*Edm. Jaques. — Corseaux, 16 avril.*

C'est avec impatience qu'en ces premiers jours de renouveau on attend le moment de pouvoir fourrer son nez dans ses ruches, mais suivons les conseils de prudence prodigués par la « Conduite du rucher » rappelés fort opportunément par notre rédacteur.

Rucher laissé au Jura, à 65 km. de mon domicile ; tâchons, pour cette première visite, d'éviter toute fausse manœuvre. Depuis sept mois, je ne les ai pas revues ; il ne s'agit pas d'arriver les mains vides. Préparons tout ce qui est nécessaire à la restauration des populations et des habitations. Vernissol, à Vevey, nous fournit la peinture nécessaire, dont les couleurs sont choisies selon les indications que notre collègue Fankhauser nous dit, dans un récent *Bulletin*, être préférées par ces demoiselles, et un respectable fût de sirop prend aussi le chemin du rucher.

Les pluies pascales ont débarbouillé le ciel et confiant dans la sincérité du baromètre, le 11 avril, c'est à coups de pédales que je rallie le rucher par un clair et beau matin. Délaissant mon vélo près du portail de l'enclos, je passe devant toutes les ruches, je constate avec satisfaction que toutes répondent à l'appel sans être obligé de les secouer. Coup d'œil sur le pavillon et les alentours : tout est en ordre. Ah tiens ! qui donc a fait du feu à 4 mètres du pavillon et brûlé ma petite provision de bois ? Les gosses probablement, pensai-je, mais non, j'appris plus tard que c'était la G. L. de V. qui, dans un exercice, avait pris mon pavillon pour son Q. G. ; de petits ouvrages dans les environs confirment la chose. Ouvrons la porte du pavillon et voyons l'intérieur : tout est en ordre et tous les rayons retirés lors de la mise en hivernage sont là intacts. Un : Tout va bien ! exprimé à haute voix m'échappe involontairement.

Maintenant, une bonne heure de détente, confortablement installé sur le banc à l'extérieur tout en me restaurant, sera la bienvenue, car cette première grande sortie printanière m'a un peu fatigué.

C'est dans un gai bourdonnement que 13 h. 30 arrive et maintenant au travail. Quatre ruches supplémentaires attendent sur un tréteau. Je retape les clous desserrés ; ensuite, spatule dans une main, ciment de fenêtre dans l'autre, j'aveugle les joints dus à l'âge et aux intempéries ; maintenant au pinceau : une bleue, deux brunes, une verte, cette dernière couleur pour utiliser un petit stock. Le soir arrive : distribution à toutes d'un cadre de miel en réserve depuis l'automne, soigneusement griffé avec la fourchette à désoperculer.

12 avril, 8 heures, le beau continue, la peinture est sèche et les ruches habitables. Préparons tout, en attendant que l'air un peu frisquet se soit un peu réchauffé. 9 heures, je peux commencer le transvasement. C'est le N° 1 qui se trouve la première sur la gauche, ma première ruche fabriquée en 1917. Je prends le chapiteau et le dépose à plat derrière la ruche, je prends corps et plateau que je dépose sur le chapiteau, une ruche toute fringante prend sa place. J'enlève le coussin-nourrisseur du N° 1, d'un coup sec la toile qui couvre les cadres que je remets délicatement ; un peu, très peu de fumée pour ne pas effaroucher la reine et allons-y, première partition, celle de droite, extraite, vivement râclée, est mise en place, 1er cadre : sorti avec l'aide du lève-cadres,

miel operculé, pollen abondant, pas de moisissure, en place ; 2<sup>me</sup> cadre : miel operculé, un beau gâteau de couvain sur chaque face, la reine n'est pas là, en place ; 3<sup>me</sup> cadre : miel, couvain, pas de reine ; 4<sup>me</sup> cadre : splendide, miel, couvain et ici, ce groupe ? reine superbe, se promène tranquillement avec son escorte ; tout est bien, donc en place bien délicatement ; et maintenant très rapidement les 5<sup>me</sup>, 6<sup>me</sup>, 7<sup>me</sup> et 8<sup>me</sup> cadres, tous occupés, ainsi que la deuxième partition, vont prendre place dans le nouveau domicile. Je note sur l'agenda : cadres occupés : 8, couvain : 4, provisions : suff., kg. : 8-9, reine : bonne, âge : 3 ans. L'opération a duré 20 minutes. Le N° 1 va prendre place sur le tréteau de réparation.

Maintenant à la deuxième : N° 19, même début d'opérations, enlèvement sec de la toile, bruissement prolongé ; tiens, que signifie ceci ? Je sors les cadres les uns après les autres, mais bernique, pas de couvain, orpheline ! 12 kg. au moins de provisions, sans doute, pas de jeunesse à pourvoir. Que faire ? Pas de reine à disposition, le temps s'y prête, tentons un élevage. Tout d'abord, restreignons la place, 5 cadres lui suffiront. Partition, 2 cadres abondamment pourvus, un espace, 2 cadres et partition ; dans l'espace viendra s'intercaler le cadre de couvain sauveur que j'espère trouver dans la suite de l'opération. En effet, la ruche suivante, avec reine reçue de notre excellent collègue et éleveur A. Lassueur en automne 1942, me fournit, avec ses 5 magnifiques cadres de couvain, le cadre d'élevage désiré.

La quatrième se présente avec 4 cadres de couvain et partout il y a d'abondantes provisions.

Ces quatre premières ruches vidées vont prendre place sur le tréteau de réparation et le soir même, la peinture ne collant plus, elles reprennent place dans le rang avec d'autres populations. Ainsi de suite jusqu'à ce que tout le cheptel ait été râclé, lavé, rafistolé et peinturluré ; le 15 à midi, l'opération était achevée. Entre temps, mon fût de sirop était arrivé et au fur et à mesure que le transvasement était fait une copieuse distribution était faite le soir.

Donc, hivernage excellent, aucune trace de maladie. Espérons que la saison qui commence lui ressemblera en tous points et les annotations prises dans son cours confirmeront, j'espère, la préférence des abeilles pour certaines couleurs.

*Ed. Fankhauser. — Territet, 18 avril.*

Tous les jours propices de cette première quinzaine d'avril ont été consacrés au rucher. La première visite n'a fait, hélas ! que confirmer les suppositions antérieures : les ruchées sont « faibles en bêtes ». Dans les plus éprouvées, deux rayons de couvain seulement. Sur le total (vingt-six), cinq en ont six et deux seulement, les plus belles, sept. A une ou deux exceptions près, provisions partout suffisantes, voire abondantes dans les ruchées ayant peu étendu leur élevage. C'est l'occasion d'équilibrer les rations, de sortir les réserves. Quelle aubaine, pour une colonie aux abois, de recevoir un ou deux rayons lourds, de voir d'un seul coup reconstitué un copieux garde-manger ! Rien n'égale ces distributions de rayons pleins, c'est le roi des stimulants. Ces distributions-là sont hautement préférables, au premier printemps, à celles du sirop liquide. Elles n'engendrent aucune humidité, incitent autant à la ponte et n'excitent nullement l'ardeur pillarde des abeilles. En fait d'équilibre, c'est aussi l'occasion rêvée de pratiquer un socialisme, voire un communisme direct et utilitaire en prélevant aux riches leur surplus pour en gratifier les pauvres.

Une autre opération non moins indispensable, même qui s'impose impérieusement, est le nettoyage des plateaux. Que de débris, que d'immondes saletés s'y sont accumulés au cours et surtout vers la fin de l'hiver ! Une fois le tout remis en place, on a la conscience comme soulagée, on éprouve une satisfaction profonde à sentir ses colonies de nouveau au propre, au sec et au net, en bonnes conditions d'hygiène. Pendant ces travaux de salubrité publique, on récolte bien quelques piquûres, mais on les supporte allégrement, dans la pensée qu'elles seront payées avec usure. Si la ruche est vraiment en trop piteux état,

un transvasage s'impose, mais non dans une ruche retirée fraîchement de la cave, si propre, si neuve soit-elle. Une exposition prolongée au grand soleil, corps de ruche grand ouvert, est hautement recommandé. Pour mon ami Ami Porchet, l'humidité intérieure est extrêmement pernicieuse ; c'est le plus grand ennemi des ruchées. « Car, dit-il, cette humidité s'évapore. Pour cela, il lui faut de la chaleur. Où serait-elle prise si ce n'est aux dépens du groupe ? C'est finalement lui qui fait les frais. » Et l'on ne peut qu'approuver cette impeccable logique. Ces nettoyages font fuir quelques araignées. C'est alors que les bonnes ruches, bien faites, montrent tous leurs avantages. Malgré les années, tous les joints... joignent encore. Aucun recoin, aucun interstice où les inévitables parasites peuvent impunément élire domicile.

L'apiculture, ce n'est pas seulement les hausses pleines à craquer, les rayons de miel rebondis et lourds ; ce n'est pas seulement le ronron de l'extracteur, la douce musique des allées et venues de nos innombrables et actives butineuses, c'est aussi ces travaux minutieux, dévoués et attentifs, qui ont tous en vue le bien-être des colonies. Oui, c'est aussi cela, nous dirons même : c'est surtout cela.

## BON

pour 1 boîte à miel  
« CAFAG » 1/2 kg.

si vous découpez cette annonce  
et l'envoyez à mon adresse.



imprimées en 4 couleurs,  
1/4, 1/2 et 1 kg. contenu  
Bidons et boîtes en aluminium et en  
fer blanc. — Demandez sans engage-  
ment échantillon et prix-courant !

**R. Meier. Künten** (ARGOVIE)  
TEL. 3.31.71  
Maison spécialisée pour l'apiculture

## CIRE GAUFRÉE (1<sup>re</sup> qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrir,  
à grandes cellules et cellules normales  
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640,  
700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour  
hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.  
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.  
Prospectus sur demande.

J. HÄNI SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

## Reines de choix 1944

fécondation et santé garantie, à dispo-  
sition du 15 mai au 15 sept. 25 ans  
d'expérience, 2 médailles d'or. Com-  
mander sur carte-réponse, s. v. pl.

Aug. Lassueur, Onnens-Bonvillars.

## Ruches D.-B. et D.-T.

ordinaires et pastorales dep. fr. 66.—, à pa-  
rois ventilées et derniers perfectionne-  
ments. Ruchettes d'élevage et de féconda-  
tion dep. 8.50, et pièces détachées diverses,  
sont livrées au mieux par **E. de Sieben-  
thal**, fab. de ruches, 1, chem. de Mont-  
meillan, Lausanne.

Jeune apiculteur tessinois de bonne  
famille, exempt du service militaire, âgé  
de 25 ans, cherche

**collaboratrice**  
même plus âgée, avec **capital**. But : déve-  
loppement des affaires, mariage pas exclu  
si sympathisant. Très sérieux.

C. P. 46937, Mendrisio (Tessin).

## A VENDRE

**belles ruches D.-B.**, complètes,  
non peuplées, **6 belles ruchettes**  
d'élevage à grands cadres et 2 ru-  
chettes porte-essaims.

**R. Bardet**, 6, rue Verte Genève.

## Ruches D.-B.

bonne construction, nourrisseurs-pail-  
lassons D.-B. 2,5 l., feuilles gaufrées  
« Brogle » et divers articles.

**Maurice Gisiger**, Berlincourt,  
tél. 3 72 46.